

"Raconte moi un chemin"...

Les RECITS de REGORDANE

Dragonnades au Mas de la Barque... 2/ Les truites traumatisées

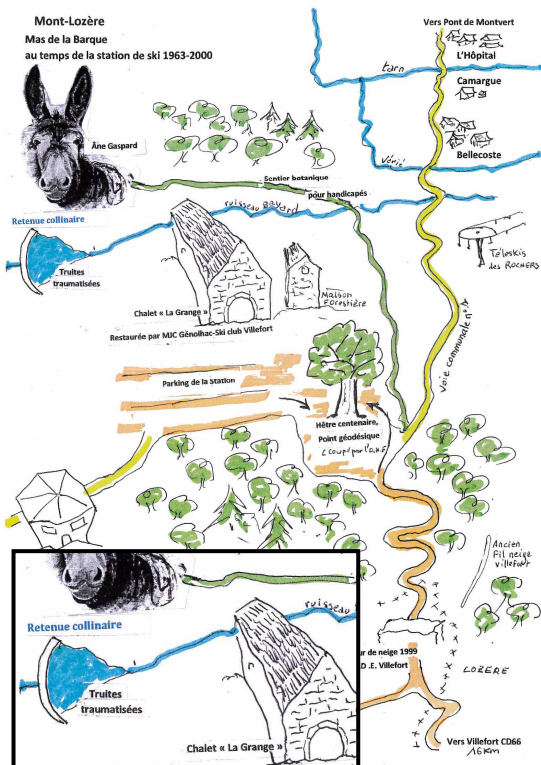
Tout avait commencé par un orage... **Une violente crue d'automne avait creusé "un trou de renard" dans le barrage d'une retenue collinaire**, destinée à l'alimentation en eau des "canons à neige" de la station de ski... et réserve à truites pour notre ami Yvan, qui n'hésitait pas à leur jeter quelques légumes et quelques restes des repas du chalet de "La Grange"... à la nuit tombée.



Les Récits de Régordane

Itinéraire de la geste de Guillaume d'Orange (Le Charroi de Nîmes) la Régordane porte les exploits de personnages connus, parfois même inconnus, de l'Histoire, que les troubadours d'aujourd'hui vont participer à sortir de l'ombre...

La "Geste" d'un chemin... historiens, population locale, voyageurs, scolaires... autant de passeurs de mémoire qui participent activement à transmettre de manière vivante, attractive et novatrice l'histoire et les mémoires des territoires... source d'échanges, de partage, d'ouverture qui préserve une part de rêve pour le voyageur...



Un trou de renard !

Un peu d'argile, assurant l'étanchéité de l'ouvrage, est emporté dans le ruisseau de Bayard...

"Pas plus d'une brouette !", selon Michel Mazoyer, gérant de la S.C.A.I.C., maître d'œuvre de la construction du barrage, décidée par les élus du Syndicat du Mont-Lozère, présidé alternativement par René Causse.

Constat dressé (il faut bien marquer son territoire !) par un Garde du Parc National des Cévennes, missionné par son Directeur Ducros, polytechnicien, considérant les locaux un peu comme des "barbares selon Gorki", mais assurément, sans grande expérience des épisodes cévenols...

L'affaire est grave !

Pollution de l'eau de Vialas, situé à plusieurs kilomètres, par de l'argile... dans un pays granitique !

L'affaire est au tribunal de Nîmes...

"En me promenant le long du ruisseau, j'ai observé que les truites, habituellement dans le courant, étaient réfugiées sous les berges... Elles étaient traumatisées !" plaيدا Me Tremolet de Villers, avocat célèbre du parc national... qui n'avait jamais été vu, ni sur les berges du Bayard, ni au comptoir de "La Grange", pourtant passage obligé pour tout visiteur !

Il fut appuyé par Me Dhombres, avocat de T.O.S. (truites, ombres et saumons), partie civile, plus tard défenseur avec succès de Gaspard, l'âne du Mont-Lozère... pour se faire oublier (voir fiche-Récit "Gaspard").

Murmures dans la salle à l'évocation du drame...

"Silence ! ou je fais évacuer la salle !" tonna la voix du Président du tribunal...

Le verdict tombe... René Causse Président de la régie (station de ski) : **100 000 francs (15 000€) à titre personnel !** Les partenaires locaux, l'U.A.G., s'emploieront à réunir la somme pour ne pas "traumatiser" le président accablé... Mazoyer de la S.C.A.I.C., pour avoir introduit un engin dans le ruisseau pour réparer : 9 500€... Comment faire autrement Mr le polytechnicien !

Quelques jours plus tard, lors d'une visite sur les lieux du drame, passant sur la digue, **quelle ne fut pas notre surprise que de voir frétiller une trentaine d'alevins** à la sortie de la buse d'évacuation... **Interpelé pour constater**, le Directeur refusera de tourner la tête vers la buse... suivi des gardes du Parc qui lui emboîtèrent le pas... et la tête.

Ces truites étaient administrativement et juridiquement traumatisées, un point c'est tout !

Fort heureusement... il n'y eut aucune conséquence sur leur goût !



Association
"La voie Régordane"
www.chemin-regordane.fr

Imprimé par nos soins
Ne pas jeter sur la voie publique - Juillet 2018
Retrouvez d'autres récits :
Jouany, le tuilier des Plots ; l'âne Gaspard ;
Les bohémiennes de Génolhac ;
Le loup de Concoules...

Crédit photos et droits d'auteur :
Calvo - La bête est morte (Ed. Gallimard)